

## CONTRIBUTIONS POSSIBLES PAR LE PCI-ACDI

(Mise à jour du 31 janvier 1989)

<u>Condition préalable</u>	<u>Étude exploratoire</u>	<u>Étude de viabilité</u>	<u>Appui au projet</u>	<u>Mécanismes canadiens de de préparation de projets</u>
	<u>Associé potentiel</u>	<u>Lettre d'intérêt</u>	<u>Entente officielle</u>	<u>Preuve de financement en aval</u>
Prix des billets d'avion (maximum : plein tarif économique)	Oui	100 % aux CDI 50 % des CDI	Oui	Oui
Indemnités journalières de subsistance dans le pays hôte (150 \$)	Oui	Oui	Oui	Oui
Indemnités journalières de subsistance au Canada (141 \$)	Oui	50 %	Oui	En cas de nécessité
Services de consultants : analyses de marché, ingénieurs, comptables agréés, avocats	Non	50 %	Non	En cas de nécessité
Coûts entraînés par le temps consacré par vous au projet	Non	Non	Non	Maximum de 500 \$ par jour
Contribution maximum de l'ACDI	15 000 \$	100 000 \$	250 000 \$	350 000 \$
Certificat de comptable agréé requis	Oui	Oui	Oui	Oui
Reçus d'origine requis	Non	Non	Non	Non
Souhaitable	Lettre d'intérêt	Entente officielle	Profits	Recommandations à votre client